



## **Le Secrétaire général**

### **Message publié à l'occasion de la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles**

**Le 8 octobre 2008**

En cette année qui a eu plus que sa part de cataclysmes, la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles coïncide avec le troisième anniversaire du tremblement de terre survenu en Asie du Sud. Les lourdes pertes en vies humaines causées par cette catastrophe, ainsi que par le tremblement de terre de Wenchuan et le cyclone Nargis, survenus cette année, restent très présentes dans nos mémoires et nous incitent à rappeler les enseignements que nous en avons tirés.

Il y a près de quatre ans, les gouvernements ont adopté le Cadre d'action de Hyogo, qui vise à réduire notre vulnérabilité collective face aux risques naturels. Cela étant, il nous faut maintenant donner effet aux engagements que nous avons pris sur le papier afin d'empêcher que la prochaine catastrophe naturelle ne fasse autant de victimes et de dégâts. Alors que nous tentons d'accélérer les efforts menés à l'échelle nationale et internationale en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la prévention des catastrophes naturelles doit être plus que jamais prise en compte et devenir un élément def de notre action. Étant donné les menaces que font peser les changements climatiques – notamment les risques accrus de sécheresse, d'inondations et de tempêtes – l'urgence est plus grande encore, surtout pour les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète.

La Campagne mondiale 2008-2009 pour la prévention des catastrophes a pour thème « Des hôpitaux à l'abri des catastrophes ». Lorsque les équipements sanitaires sont endommagés, notre aptitude à améliorer la santé maternelle et infantile et à fournir des soins indispensables est elle aussi compromise. Mais dans les collectivités qui sont armées pour faire face, les systèmes de santé résistent mieux aux catastrophes. Il nous faut mobiliser la société à tous les niveaux pour réduire les risques et protéger les équipements sanitaires de sorte qu'ils puissent sauver des vies.

J'engage tous les partenaires – tant les gouvernements que la société civile, les institutions financières internationales et le secteur privé – à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le Cadre d'action de Hyogo. La prévention des catastrophes naturelles est une question qui nous concerne tous. Seuls des investissements tangibles dans ce domaine nous permettront de réduire la vulnérabilité et de protéger les acquis du développement. En cette Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles, réaffirmons notre volonté résolue de mener à bien cette tâche essentielle.